

Délibération du Conseil municipal de Trégomeur Séance du 01 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six et 01^{er} octobre, à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 27 août 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14 – Nombre de présents : 11 – Nombre de présents et représentés : 14

<u>Etaient présents</u>	Valérie RAMONÉ, Maire, Richard LE CARRÉ, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoint, Catherine HAUTE, Frédérique BELLARD NARDONE, Nathalie MÉLOU, Cyril COLLIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Nicolas TANGUY : Conseillers Municipaux.
<u>Absents excusés</u>	Hervé HUET donne pouvoir à Nicolas LE GONIDEC Aude BRETTON donne pouvoir à Richard LE CARRÉ Éva JOSSELIN donne pouvoir à Catherine HAUTE
<u>Secrétaire de séance</u>	Frédérique BELLARD NARDONE

✓ **Devis animation repas des aînés du 11/11/2026**

Délibération 2026-59

Mme Nathalie Mélou, conseillère municipale, expose au Conseil municipal qu'à l'occasion du **repas des aînés organisé par la commune le mercredi 11 novembre 2026**, il est proposé de prévoir une animation musicale afin d'agrémenter cette journée et de favoriser la convivialité ainsi que la participation des convives.

L'animation proposée sera assurée par une chanteuse, Lyze BEYER qui interviendra au cours du repas.

Le montant de la prestation s'élève à **511,85,00 € HT, soit 540,00 € TTC**.

Un repas sera également fourni à l'artiste intervenant dans le cadre de cette prestation.

Entendu l'exposé de Mme Nathalie Mélou,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés

- **Valide** le devis de l'entreprise ARMOR COUVERTURE pour un montant de 511,85 € HT, soit 540,00 € TTC
- **Autorise** Mme La Maire à signer le devis correspondant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ

La secrétaire,
Frédérique BELLARD NARDONE




